

CIRCULAIRE AU GÉNERAL.

MONTREAL, LE 19 MARS 1852.

MONSIEUR,

J'apprends que l'on fait circuler, dans la ville et les campagnes, une brochure en anglais intitulée : *Le Compagnon Médical de la Femme mariée*. C'est l'ouvrage d'une société, à New-York, qui emprunte le nom du *Dr. A. M. Mauriceau*.

Dans cette infâme brochure, on s'étudie à montrer que, dans un grand nombre de cas, on peut, on doit même *fatum destruere*, pour prévenir la grossesse. On y encourage le libertinage, en enseignant au libertin à se préserver de toute maladie vénérienne, et à la prostituée à empêcher la conception. On y favorise l'onanisme, en apprenant aux gens mariés à empêcher la famille. Enfin, il n'est rien de plus infernal que ce livre immortel. Il fait horreur à nos honnêtes protestants, qui le mettent au feu.

Ce qui m'engage à vous donner aujourd'hui l'éveil, sur cette production horrible, c'est la crainte bien fondée qu'on ne parvienne à lui donner ici une grande circulation. Car, c'est un fait que le bureau de poste de Montréal en est encombré, et qu'on l'expédie dans nos campagnes, à beaucoup de personnes dont on s'est procuré l'adresse; ce qui prouverait assez qu'il y aurait entente quelque part pour le répandre. Un autre fait encore plus alarmant, c'est que chaque malle porte au prétendu *Dr. Mauriceau* grand nombre de lettres, pour lui demander sans doute le grand ouvrage et les remèdes indiqués dans sa brochure, et lui en envoyer le prix. Tel est le monstre que j'ai dû d'abord vous dépeindre, pour que vous puissiez le bien connaître, et dont nous devons maintenant tâcher d'écraser la tête, avant qu'il s'insinue plus avant dans le sein de nos familles.

Mais ici fourmillent les difficultés. Comment en effet parler de matières aussi délicates? Comment s'exposer à donner l'idée de tant d'horreurs à des âmes innocentes, qui n'en ont pas même le soupçon? Comment aussi s'exposer à initier à d'aussi affreux secrets des jeunes gens, qui pourraient bien être tentés d'en abuser? C'est ce qui me glace d'effroi. D'un autre côté, comment laisser périr des milliers d'âmes à qui ce livre va enseigner à commettre un péché, que nulle bonne foi ne saurait excuser? Car l'enfer est pire que tout cela: et il n'est que trop certain que les âmes impures y tombent en aussi grand nombre que les flocons de neige, dans nos mauvais jours d'hiver. Il nous faut donc à tout prix préserver notre troupeau de cette peste.

Tout se réduit à retirer cet ouvrage des mains du peuple, dans les lieux où déjà il est en circulation; ou à empêcher qu'il ne pénètre dans ceux où heureusement il est inconnu, en usant d'une telle prudence que l'on ne fournisse pas occasion à la curiosité de faire des recherches sur la nature de ce livre. Il suffit pour cela de travailler à donner une grande horreur de tous les mauvais livres qui aujourd'hui plus que jamais, circulent dans le monde, et à veiller à ce qu'aucun ne soit gardé dans les maisons particulières. A cette fin, voici l'annonce que vous ferez au prône, et que vous renouvelerez autant de fois que vous le jugerez nécessaire.

" Monseigneur l'Évêque de Montréal m'ordonne de vous défendre de recevoir, lire, garder, prêter, pour quelque raison que ce soit, ces livres que colportent en tous lieux ou qu'envoient par la *Poste*, des gens sans aveu, pour empoisonner le pays de leurs doctrines contraires à la foi ou aux mœurs. Plusieurs de ces livres sont si dangereux, que l'on tombe en les lisant dans un cas réservé, dont l'évêque seul peut absoudre. Vous pouvez